

STAGE CARRIÈRE

Occupons-nous de nos carrières !

8
jeudi
9h - 17h
janvier 2026



GRANDE-SYNTHE
COLLÈGE DU MOULIN
21 rue du Comté de Flandre

Avec le SNES-FSU, prenez soin de votre carrière et découvrez tout ce que vous devez savoir sur celle-ci.

A l'heure où le gouvernement maintient le gel de nos salaires et accentue son offensive contre le statut de fonctionnaire et contre nos métiers, il est important de faire le point sur la situation actuelle et d'ouvrir des perspectives collectives sur les sujets suivants :

- Statut - Rémunération
- Évaluation
- Avancement
- La hors classe aujourd'hui
- L'enjeu de la classe exceptionnelle
- Changement de corps, de carrière

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



lille.snes.edu / Rubrique : Stages syndicaux
s3lil@snes.edu
03.20.06.77.41



**ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN**